

- (b) Prenne les mesures nécessaires, de concert avec les autres organismes internationaux et les gouvernements, afin d'élaborer un plan approprié pour l'agriculture et les autres industries.
- (c) Entreprene des études du revenu et du niveau de vie des ruraux.
- (d) Encourage des relevés de la classification des terres en vue d'une utilisation plus rationnelle de la terre.
- (e) Favorise des mesures visant à la protection contre l'inondation et à la conservation de l'eau.
- (f) Entreprene les études économiques des régions pour connaître les potentialités des sols et les besoins d'amélioration et de conservation du sol.
- (g) Encourage le développement de services d'extension dans le monde entier.
- (h) Voie à ce que des renseignements scientifiques et techniques dans le domaine de la production agricole soient rassemblés, compilés, résumés et disséminés.
- (i) Prête secours aux nations membres dans l'organisation de bureaux de recherches.
- (j) Collabore avec tous les organismes à l'encouragement d'un personnel de recherches.
- (k) Fasse des appréciations périodiques de la situation des denrées et des programmes de production.
- (l) Recueille et distribue aux nations membres des renseignements sur les différentes sortes de coopératives agricoles.
- (m) Fasse un relevé des besoins d'après-guerre en fait d'engrais chimiques et de facilités de préparation des engrais chimiques.
- (n) Cherche des moyens d'abaisser le coût des machines agricoles pour les cultivateurs.
- (o) Prenne des mesures pour favoriser et diriger l'organisation d'institutions de recherches dans les régions tropicales et subtropicales.

*Mise sur le marché.*—La mise sur le marché, comme on l'entend dans ce rapport, embrasse une grande variété d'activités concernant les aliments, les produits agricoles non comestibles et les produits forestiers.

Le principal problème auquel s'intéresse l'O.A.A. est celui des approvisionnements et la gestion des vivres, si on le conçoit en termes assez larges. Dans son sens plus strict, la gestion des vivres est une question d'économie du foyer. Dans son sens plus large, qui est celui utilisé dans ce rapport, elle embrasse des considérations alimentaires et agricoles nationales et internationales. La gestion des vivres doit alors être conçue comme la direction et le développement des ressources de façon à assurer l'utilisation maximum en terme de valeur alimentaire et d'assurer, en outre, que tous les groupes de producteurs et de consommateurs de produits agricoles aient les quantités suffisantes d'aliments appropriés.

La mise sur le marché est le nœud de tout le problème alimentaire et agricole. Il serait inutile d'augmenter la production des vivres et il serait également futile d'établir de meilleures normes de nutrition, si l'on ne pouvait trouver les moyens de transporter les aliments du producteur au consommateur à un prix qui constitue une rémunération acceptable pour le producteur et que le consommateur peut payer. Les mêmes considérations s'appliquent aux autres produits agricoles et aux produits de la pêche et de la forêt.